



CRITERIUM FEDERAL - Echelon départemental

2EME TOUR

Samedi 2 Décembre 2023

HORAIRES : Ouverture de la salle à 12h00

Catégories Benjamins, Minimes et Cadets : Fin du pointage : 12h45 - Compétition de 13h à 16h.

Tout joueur absent à l'heure de fin du pointage sera considéré absent pour toute la compétition

Il est impératif d'avertir le plus tôt possible les juges arbitres et le responsable de la compétition en cas de forfait. Pour tout forfait signalé après le mercredi précédant la compétition, le joueur aura jusqu'au mercredi suivant pour justifier de son forfait (§ 6 - Forfait du règlement du Critérium échelon départemental)

Rappel : Pour les catégories -15, -13 et les féminines, la montée en division régionale n'est pas obligatoire si elle n'entre pas dans votre projet sportif. Pour la catégorie -11, pas de montée en régionale mais possibilité de monter en catégorie minimes départementale.

Dans ce cas le joueur doit transmettre sous 8 jours, l'annexes 4 et 5 du règlement du Critérium Régional, à la ligue (critreg@lnatt.fr) et au responsable du critérium départemental

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Franck RISSER

risser.franck@gmail.com

Portable : 06.15.13.50.37

2ème Tour - LIEU DE COMPETITION

Club de PAU

Stade Jean Mermoz
29, avenue de Lons

64140 BILLERE

JUGES ARBITRES

Frédéric POCHELU

fredo.pochelu@orange.fr

Romain SCHAEFFER

Diffusion :

Joueurs
Juge-Arbitres
Club organisateur

Responsables de clubs
Responsable de la compétition
Commission sportive